

Courrier Fédéral

N° 342

du 23.03.13 au 29.03.13



Adresse du site
de la FTM-CGT
<http://www.ftm-cgt.fr>



Fédération
des Travailleurs
de la Métallurgie CGT

ISSN 0152-3082



■ LUTTES ET SUCCES

page 3

■ VIE SYNDICALE

Elections professionnelles et représentativité,
pour un recensement fédéral

page 2

■ CONTRIBUTION AU 50^e CONGRES

L'industrie à la croisée des chemins

pages 4 à 5

■ RETRAITE

Mobilisation le 28 mars,
la retraite, nous voulons la vivre dignement

page 6

■ POLITIQUE REVENDICATIVE

Ferroviaire,
rencontre des métallos, cheminots et des transports

page 7

■ PUBLICITE

page 8

Courrier Fédéral
Fédération des Travailleurs
de la Métallurgie CGT
263 rue de Paris - case 433
93514 Montreuil cédex

Tél. 01.55.82.86.19
Fax : 01.55.82.86.53

<http://www.ftm-cgt.fr>
courriel : communication @ ftm-cgt.fr

Directeur de publication : Ph. Martinez
Rédactrice en chef : L. Buchheit
Rédactrice : M. Vergnol
Maquette : S. Bouzidi

Hebdomadaire,
Prix : 0,63 euro
Abonnement annuel :
29,61 euros

Commission paritaire
0413 S 06474
Imprimé par nos soins

ELECTIONS PROFESSIONNELLES ET REPRESENTATIVITE POUR UN RECENSEMENT FEDERAL

La liste des syndicats représentatifs autorisés à négocier des accords au niveau national sera connue le 29 mars prochain. Le gouvernement devant communiquer, ce jour-là, le nom des centrales ayant obtenu globalement plus de 8% des voix aux élections professionnelles dans les entreprises. Le ministère du Travail a confirmé l'information, soulignant qu'il s'agit de la procédure normale qui était prévue.

> Tony Fausser, membre du CEF chargé du suivi des élections professionnelles pour le collectif vie syndicale

Une réunion du Haut conseil du dialogue social, qui regroupe notamment la Direction Générale du Travail et des représentants des partenaires sociaux, est convoquée le 29 mars prochain. Sera alors communiquée la liste des syndicats ayant obtenu un score de 8% ou plus au niveau national et interprofessionnel.

Le ministère a adressé des lettres aux organisations syndicales pour les prévenir de cette réunion. Il communiquera alors les voix obtenues par les organisations. Mais la liste des syndicats représentatifs ne peut pas être annoncée ce jour-là, compte tenu notamment des contestations possibles et de l'appréciation qui pourrait être celle du gouvernement si un syndicat a un score proche de 8% sans l'atteindre.

Jusqu'à présent, seules cinq confédérations (CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC) bénéficiaient d'une présomption «irréfragable» de représentativité par décret gouvernemental datant des années 1960. La loi de 2008, a changé la donne. Désormais, la représentativité des organisations syndicales dépend de leur audience auprès des salariés. Les résultats obtenus par chaque organisation, lors des scrutins professionnels dans les grandes et moyennes entreprises (de mi-2008 à fin 2012), dans les Très petites entreprises (TPE) en décembre et des salariés agricoles en début d'année, sont agrégés sous la houlette du ministère du Travail.

Le ministre du Travail, Michel Sapin, avait indiqué que «*fin mars, les règles (de la représentativité syndicale) vont changer*», ajoutant «en attendant, je conseille à

chacun d'être prudent». La question a suscité une vive polémique. Bernard Thibault a mis en cause la légitimité des trois syndicats signataires de l'accord sur l'emploi (CFDT, CFTC et CFE-CGC), estimant qu'ils sont «minoritaires» au regard des futures règles. Il a accusé le gouvernement de vouloir continuer à fonctionner avec les anciennes règles de représentativité syndicale et retarder l'effectivité du changement pour ne pas «affaiblir» le projet d'accord sur l'emploi du 11 janvier 2013.

Pour notre fédération, un groupe de travail «Élections professionnelles», mis en place depuis bientôt un an, recense les résultats métallurgie. À ce jour, 13% des résultats sont remontés (417 syndicats hors services de l'automobile) sur 3000 bases recensées dans Cogitiel. **Il nous appartient à toutes et tous de faire remonter les résultats à notre Fédération afin d'avoir une vue d'ensemble.** Car à ce jour, 1 208 données sont en anomalies de résultat. C'est ce que nous indiquent les éléments fournis par la Confédération «Espace Vie Syndicale» à partir des procès-verbaux d'élection transmis par les employeurs au dispositif national de collecte.

Mais ces procès-verbaux ne sont exempts ni d'erreur qui peuvent conduire à leur validation, et donc à leur comptabilisation, ni d'omission de transmission de la part des employeurs. Dans de trop nombreux cas, le résultat CGT se trouve amputé de voix que nous ont accordé des dizaines de milliers de salariés. Or, le score de la CGT sera issu de la compilation de toutes les voix qui seront portées sur les candidats présentés par elle dans les entreprises. Pas une voix ne doit manquer. Tous les syndicats doivent maintenant veiller à ce que leurs résultats soient correctement transmis et enregistrés au plan national.

Un dispositif de contrôle et d'intervention organisé par la «Vie Syndicale Fédérale» aura cet objectif. Tout en mesurant l'investissement en moyens humains et matériels que demandent les dispositions à prendre pour rendre ce dispositif opérationnel et efficace, la Vie Syndicale insiste auprès des syndicats, USTM, CCM, DSC et Responsables régionaux pour que **chacun contribue à un recensement complet et incontestable de tous les résultats électoraux obtenus par la liste présentée par la CGT aux élections professionnelles.** Un courrier, ainsi que le fichier, sera envoyé aux régionaux afin de faire rapidement le nécessaire.

Loin d'être un impératif administratif, c'est **un enjeu politique de première importance de notre Fédération qui doit conforter la CGT comme première organisation des salariés.**



■ LUTTES ET SUCCES

Appel à une journée européenne de mobilisation, le 4 avril 2013, à tous les salariés et les sous-traitants du groupe Mittal

Les syndicats européens, sous l'égide de industriAll Europe, appellent l'ensemble des salariés d'ArcelorMittal et de ses sous-traitants à une mobilisation européenne solidaire pour exiger un projet industriel d'avenir pour le premier groupe sidérurgiste européen, le maintien des outils de production et le développement de l'emploi et des compétences.

Partout en Europe, l'inquiétude des salariés et des sous-traitants est croissante. Certes, la récession affecte la sidérurgie européenne mais la réduction des capacités décidée par le groupe depuis le début de la crise est d'une ampleur considérable et s'apparente de plus en plus à une stratégie de repli voire de désengagement de l'Europe. Après l'arrêt des activités de production de fonte et d'acières, près d'un quart des capacités du groupe, ce sont les activités de transformation à haute valeur ajoutée qui sont touchées avec la fermeture de deux laminoirs à Liège et de plusieurs lignes de transformation aval. Des dizaines de centres de distribution ont également été fermés. Rien que pour l'année 2012, ces restructurations ont entraîné plusieurs milliers de suppressions d'emplois. A cela, il faut ajouter le fait que le budget consacré à la R&D, déjà bien inférieur à celui de ses concurrents, a encore été revu à la baisse, que la participation d'ArcelorMittal aux projets européens d'avenir comme ULCOS a été reportée (sans fixer de date) et que le groupe multiplie les initiatives pour acquérir des installations hors Europe et dans d'autres filières industrielles alors que les investissements en Europe n'assurent pas le futur de la plupart des unités industrielles. En l'absence de moyens financiers pour assurer leur maintenance, les outils européens du groupe se dégradent rapidement

Ce sont tous les signaux d'une gestion industrielle tournée vers l'avenir qui sont dans le rouge.

La fragilisation de la base industrielle du premier sidérurgiste européen a pour conséquence un recul majeur du groupe sur le marché européen par rapport à ses concurrents. Si le groupe continue dans cette direction, il risque de ne pas être au rendez-vous de la reprise de la demande d'acier.

Le 4 avril, partout en Europe, les salariés et leurs représentants se mobiliseront pour faire entendre leur voix et exiger :

- L'élaboration d'un projet industriel porteur d'avenir basé sur l'innovation, le développement des savoir-faire et la R&D pour développer les aciers de demain ;
- L'élaboration d'une politique de maintien et de développement des compétences et du capital humain à travers notamment un plan d'embauches ambitieux et une véritable politique salariale ;
- Un moratoire sur tous les plans de restructuration jusqu'à l'adoption du plan d'action de la Commission européenne pour la sidérurgie en Europe et l'engagement de s'appuyer sur ce plan pour pérenniser les sites et les outils du groupe ;
- Un dialogue social de qualité tant au niveau national qu'europpéen ;
- L'élaboration d'un plan d'action européen pour la sidérurgie qui jette les bases d'une véritable politique industrielle pour le secteur de l'acier et promeut le développement d'une sidérurgie durable, innovante et créatrice d'emplois de qualité.

Les syndicats européens mettront tout en œuvre pour que la sidérurgie, industrie stratégique pour l'Europe, moteur d'innovations technologiques pour beaucoup de secteurs en aval reste au cœur d'une politique industrielle européenne intégrée et indépendante.



10 semaines de grève chez PSA Aulnay

Les salariés entrent dans leur dixième semaine de grève, qui a été marquée par l'échec de la mission du «facilitateur» (le directeur départemental du travail) nommé par le ministère du Travail en lieu et place d'un médiateur promis par l'Elysée depuis trois semaines. Il n'est rien ressorti de la réunion entre la direction et tous les syndicats, y compris ceux qui ne sont pas dans la grève. Il faut maintenant un vrai médiateur !

Fin février, les premiers chèques de grève qui allaient de 80€ à 800€ selon les jours de grève ont été distribués. La majorité étaient des chèques de 800€. D'autres salariés font des journées de grève ponctuelles et ne se sont pas inscrits sur le cahier de pointage.

Vendredi 1^{er} mars, Thierry LEPAON et de Philippe MARTINEZ ont visité l'atelier du Montage lors de l'assemblée générale sur la «place de grève» avec 400 salariés.

L'inspection du travail refusait le licenciement de l'un de nos camarades, délégué syndical, en mise à pied conservatoire.

Pour les deux délégués CGT au CHSCT, l'enquête de l'inspection a eu lieu début mars. Pour deux autres militants Cgt actifs, licenciés, une assignation a été déposée devant les Prud'Hommes. Reste un syndiqué en mise à pied conservatoire en attente de sa lettre de notification.

De nouveau quatre camarades étaient convoqués, mercredi 6 mars, à la Sureté Territoriale à Bobigny sur plainte de PSA. Apparemment ce serait suite à une rencontre avec les salariés dans l'usine de PSA Saint-Ouen, le 18 janvier, que la direction n'avait pas du tout appréciée, (elle avait fait appel aux CRS qui entouraient l'usine).

Les revendications immédiates sont :

- la nomination d'un médiateur
- l'annulation de toutes les procédures judiciaires et disciplinaires, et la réintégration de nos camarades licenciés !

Et bien sûr... non à la fermeture d'Aulnay et un CDI pour tous ou une préretraite

Votre soutien financier reste indispensable pour continuer la lutte.

Les salariés de PSA ont face à eux, non seulement « leur » patron mais aussi l'un des plus influents de l'UIMM. Frédéric Saint-Geours qui est président de l'UIMM est également au directoire de PSA.

Cela renforce d'autant plus son intransigeance. Faire Plier PSA, c'est enfoncer un coin dans toute la politique de licenciements et d'accords de compétitivité du patronat, que le gouvernement voudrait voir inscrits dans son projet de loi.

Les DONS sont à envoyer :

UD CGT, 1 Place de la Libération, 93016 BOBIGNY Cedex
Chèques à l'ordre « Entraide solidarité salariés 93 et familles »

**Accord du patronat pour la flexibilisation de l'emploi
Nouvelles mobilisations du 2 au 5 avril**

L'INDUSTRIE A LA CROISEE DES CHEMINS



*Contribution commune au débat du 50^e congrès de la CGT.
Marie-Claire CAILLETAUD - FNME et Bernard DEVERT - FTM*

Alors que les besoins sont immenses et que les capacités en intelligence et en moyens matériels sont importants, l'industrie en France, comme en Europe est en déclin. L'avenir de l'activité industrielle est concrètement posé sur le territoire français. Un pays désindustrialisé est un pays qui se meurt. Les salariés sont-ils condamnés à assister, impuissants, à ce véritable naufrage social ?

L'industrie nous file entre les doigts. De fermetures d'usines en plan de licenciements, la plupart des filières industrielles sont fragilisées, avec des menaces aggravées dans leurs capacités à répondre aux multiples besoins en termes de production et de recherche posant le problème crucial du transfert des savoirs et des compétences accumulés depuis plusieurs générations et de l'avenir de notre pays.

Aucun secteur n'est épargné, aucune catégorie de salariés. Même les centres de recherche sont sacrifiés. Parmi les quatre grands pays de la zone euro, c'est la France qui s'est le plus désindustrialisée avec une érosion de ses emplois industriels qui a chuté entre 1980 et 2011 de 24% à 13% des emplois. Pourtant, les salariés luttent pied à pied, refusant ce qui est présenté comme une fatalité, une externalité inévitable de la mondialisation.

Or, nous vivons une situation paradoxale. D'un côté, les grands groupes industriels affichent des résultats financiers exorbitants. De l'autre, l'industrie française accumule les difficultés, la production chute de près de 10 % depuis 2007, la destruction d'emplois et de compétences importante est alarmante, le niveau d'investissement est en recul permanent, la recherche s'affaiblit dangereusement, les PME sont asphyxiées par les grands groupes

et les formations initiales et continues sont insuffisantes et inadaptées.

La CGT mène, depuis une dizaine d'années, la bataille de l'industrie. Cela a permis de faire tomber le mythe de la société post-industrielle, même si encore récemment ce leurre était présenté comme un avenir. Pour certains, le futur de notre pays se jouerait dans les services à la personne, le commerce et le tourisme. Pour d'autres, c'est d'imposer une rupture pour une industrie « verte » basée sur une logique de décroissance de l'activité économique et du niveau de vie. Ou encore, le salut serait dans le choix de secteurs d'activités à hautes valeurs ajoutées, délaissant les capacités de production vers d'autres pays à bas niveaux sociaux.

La crise a mis en évidence qu'un pays qui perd son industrie est un pays qui n'a plus les moyens de relancer l'économie et de développer l'emploi. Les activités industrielles, en lien avec les services, participent à la chaîne globale de création de valeur. Rechercher de nouvelles techniques, de nouveaux procédés, inventer de nouveaux matériaux et objets, innover dans les produits, transformer l'appareil productif pour l'adapter aux besoins sociaux et aux contraintes environnementales, produire autrement, avec une plus grande efficacité sociale, voilà tout l'enjeu porté par l'industrie. Il faut des laboratoires de recherche en amont, en lien étroit avec les lieux de production.

C'est bien parce qu'on dispose d'une chaîne complète que l'on peut développer les multiples compétences pluridisciplinaires nécessaires. C'est bien grâce à cela que l'on peut former et préparer, de manière ouverte et large, les millions de jeunes qui arriveront dans la vie active,

afin de leur permettre une élévation globale des connaissances qui leur offrira l'opportunité, non seulement de s'orienter vers des filières qu'ils auront choisies, mais également, et ce n'est pas la moindre des choses, leur donnera toutes les capacités à développer leur propre pensée et analyse critique et jouer pleinement leur rôle de citoyen, comme acteur entier de la cité à laquelle ils participent.

Bien évidemment, il n'est pas question d'autarcie et un pays comme la France ne peut avoir l'ambition de tout produire par lui-même, il doit néanmoins maîtriser les filières principales dont il a besoin. Et entamer des coopérations au niveau de la plaque européenne.

Pour cela, on ne peut laisser le marché faire sa loi, mais l'intervention politique de l'état, ne peut se limiter à soutenir les stratégies des grandes entreprises, par des aides comme le crédit impôt, recherche ou les exonérations de cotisations sociales, ou subventions multiples qui ne constituent le plus souvent que des effets d'aubaine pour les entreprises et dont l'efficacité reste à démontrer.

La question de l'intervention publique directe pour peser sur les stratégies des entreprises se pose plus fortement aujourd'hui. La prise de participation dans le capital des entreprises associée à une véritable démocratie sociale sur les choix de gestion peut être un levier pour mener une politique industrielle innovante et utile à l'intérêt général.

Cela nécessite de faire de la question du travail l'enjeu principal du développement des entreprises, ce qui va à l'encontre du dogmatisme patronal et malheureusement du gouvernement, qui considère que le travail est un «cout». Cette approche empêche le développement des qualifications, dévalorisant les métiers scientifiques dans les domaines de la recherche, de l'ingénierie, de la production, avec un recul sans précédent par rapport aux notions de progrès scientifique et technique, alliées du progrès social. Il est vrai que le détournement et l'utilisation des découvertes scientifiques orientées pour le seul bénéfice des dividendes des actionnaires des grands groupes qui se partagent la planète ont largement contribué à semer le doute.

Sortir de la crise, promouvoir un développement humain durable, progresser dans la connaissance et le bien vivre, tout cela nécessite que l'Etat joue son rôle et définisse des stratégies industrielles à long terme. Ces stratégies doivent s'appuyer sur des investissements qui permettent réellement que l'argent soit orienté vers les investissements productifs et l'intérêt général et non pas la finance. Elles doivent être impulsées par un secteur de la recherche et du développement dynamique, fort, motivé et créatif. C'est ainsi que les emplois de demain durables pourront être construits. Et s'appuyer sur une formation initiale de haut niveau et une formation continue compatibles avec les évolutions des métiers.

C'est un autre modèle de développement que portent les salariés et syndicats avec l'élaboration de propositions alternatives aux règles libérales et de concurrence. L'industrie est porteuse de réponses nouvelles aux défis du changement climatique avec la réduction des émissions de CO², comme pour les économies d'énergie et des matières premières.

Par exemple, revoir la mobilité pour permettre à chacun de se déplacer, cela signifie plus de transports collectifs

et mieux adaptés. Cela implique d'accélérer la recherche sur les prochaines générations de batterie pour les véhicules individuels et de moderniser la filière automobile en adaptant la production aux besoins. Le travail doit être accentué sur la normalisation et les systèmes d'information en particulier pour permettre l'optimisation technique dans les différents processus industriels.

L'habitat va demander de nouvelles compétences, de nouveaux matériaux afin d'accroître l'efficacité énergétique.

Le secteur de l'énergie est aux portes de modernisations importantes : incorporer les nouvelles technologies permettant de sortir des énergies carbonées au fur et à mesure de leur maturité et de leur équilibre économique, accroître la sûreté des nouvelles générations de réacteurs nucléaires.

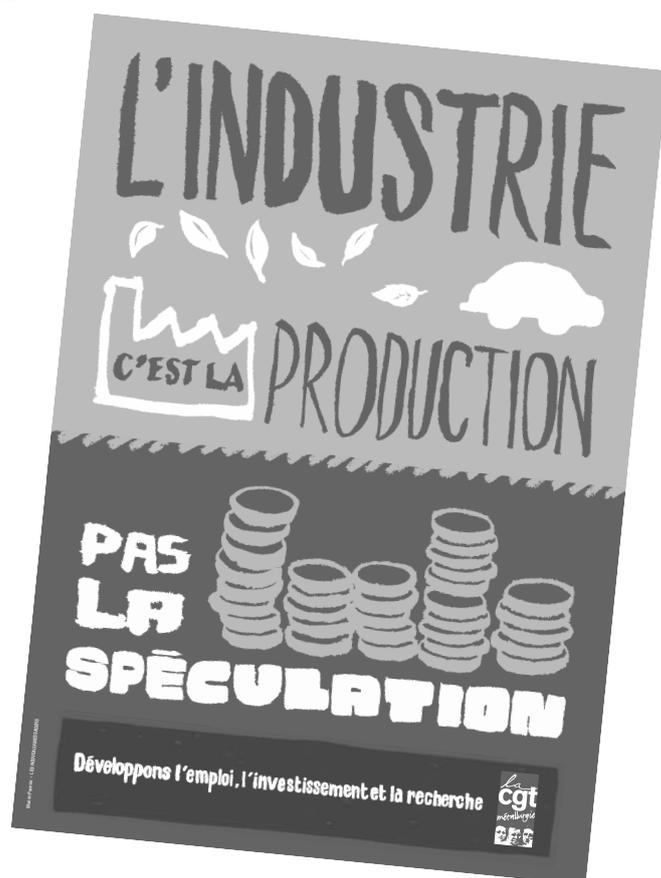
Le recyclage des matériaux comme l'acier demande de relancer les hauts fourneaux innovants.

Tous les nouveaux champs ouverts par la recherche sur les matériaux, les biotechnologies, la science du vivant, les systèmes d'information, les sciences humaines permettront d'entamer une véritable révolution industrielle et de dessiner le visage futur de notre pays de manière résolument optimiste.

Loin du repli prôné par les égoïstes ou les frileux, proposons partout la reprise en main de notre outil de travail, la réflexion collective et des droits nouveaux pour les salariés.

Nous savons que nous avons besoin de produire avec un appareil productif modernisé et démocratisé pour affronter sereinement les enjeux sociaux et environnementaux du 21^{ème} siècle. Commençons à en jeter les bases en France et en Europe.

Gagner une nouvelle politique industrielle de développement et de création d'emplois, par une autre répartition de richesses, passera par la mobilisation active des salariés.



MOBILISATION LE 28 MARS

LA RETRAITE, NOUS VOULONS LA VIVRE DIGNEMENT

Après la réforme des retraites de 2010 qui a mobilisée des dizaines de milliers de manifestants, le gouvernement Hollande-Ayrault s'apprête à lancer une nouvelle offensive. Victimes des mesures d'austérité, les retraités entendent faire écouter leurs voix, le 28 mars prochain, contre cette nouvelle offensive. > Gérald Veirier, Membre du bureau de l'Union fédérale des retraités de la métallurgie

Des millions de salariés, retraités, privés d'emplois, d'indignés... d'Espagne, du Portugal, de Grèce, de Belgique, de France manifestent en «ce printemps des peuples» contre les politiques d'austérité qui plongent toute la zone euro dans la récession.

Ils agissent pour une Europe solidaire et de progrès social qui réponde aux enjeux et défis de ce 21^{ème} siècle ; ils ont à nouveau manifesté, le 14 mars, à l'appel de la CES. Dans cette période, les retraités sont concernés et mobilisés contre l'ANI, pour une véritable sécurisation de l'emploi et une reconquête industrielle, car cet accord et la désindustrialisation auraient de graves conséquences sur le niveau de leur pension et la protection sociale.

La campagne sur les «retraités privilégiés» se poursuit et le dernier rapport du COR justifie un gel des pensions pour tous les régimes ; le Medef a déjà donné l'exemple avec les retraites complémentaires et trouve un écho favorable auprès du gouvernement pour le régime général. La remise en cause de notre système de santé, la réduction des services publics, l'annonce d'une nouvelle réforme systémique des régimes de retraite dès 2013 ont pour objectif de faire payer la crise aux actifs et aux retraités.

Mais la crise c'est eux...

Les PDG du CAC40 dont les rémunérations ont progressé encore en 2012 (par exemple de +38% pour le PDG de Renault), les multinationales européennes avec une trésorerie de 700 milliards d'euros préfèrent spéculer plutôt que d'investir. La solution c'est nous... par nos luttes et nos mobilisations pour une autre répartition des richesses, une relance de la croissance et de l'emploi. C'est dans ce sens que la CGT et l'UCR-CGT ont lancé, depuis janvier, une grande campagne de mobilisation avec un 4 pages «spécial retraite» en direction des actuels et futurs retraités et organisent, le 28 mars, dans l'unité, une journée nationale d'actions pour le pouvoir d'achat.

Comment allons-nous agir ensemble, actifs et retraités, pour nos revendications communes et spécifiques, pour gagner, par exemple, dans nos conventions collectives régionales la continuité des droits à la santé et l'ouverture de droits liés aux maladies professionnelles quand celles-ci se déclarent à la retraite ? Comment faire vivre notre revendication d'une maison commune des régimes de retraite qui garantirait la pérennité de notre système avec des règles de solidarité et de représentativité des assurés ?

Pour cela, nous avons besoin d'un rapport de forces beaucoup plus grand avec, comme élément déterminant, une syndicalisation de masse et une continuité revendicative et syndicale parmi les retraités. Pour cela, notre UFR se fixe des objectifs et se donne des outils en lien avec notre fédération dans le cadre de la préparation du prochain congrès fédéral, avec tout d'abord un état des lieux, des rencontres sur les départements avec nos USTM et syndicats d'entreprises, la direction fédérale et de notre UFR, l'Interprof. et les USR. Cela devrait nous permettre de prendre des initiatives de syndicalisation en direction des futurs retraités, de «préparer le départ à la retraite» avec nos syndiqués à l'aide d'un module sur la continuité syndicale et d'aller à la création de bases UFR dans les entreprises.

Nos participations aux assises de la formation syndicale et au conseil national UFICT, en juin prochain, seront, par exemple, des occasions de travailler aussi ensemble pour répondre aux besoins de formation et d'organisation des retraités dans leur diversité. Construire une société et une CGT pour tous les âges, telles sont nos ambitions en ce printemps 2013, dans la dynamique du 50^{ème} congrès, pour que chacune et chacun d'entre nous puisse préparer et vivre dignement sa retraite .



RENCONTRE DES METALLOS, CHEMINOTS ET DES TRANSPORTS



Près de 60 responsables des syndicats, des entreprises de la filière industrielle du ferroviaire ont participé à la première rencontre nationale organisée par les Fédérations des Cheminots, du Transport pour la RATP et de la Métallurgie (Alstom Transport, Bombardier, Siemens, Lohr AFR, Valdunes, les Forges de Fresines ...). > Bernard Devert, membre du Bureau Fédéral

Une présentation par la Secafi, de l'état des lieux de la filière a montré que l'industrie ferroviaire représente un atout important pour répondre aux enjeux du transport collectif des personnes et des marchandises tenant compte des défis environnementaux, de limitation de réchauffement climatique.

Les besoins en transport ferroviaire sont importants pour plusieurs années, avec les TER, les Métros, les Trams, les TGV, le Fret, avec la perspective, pour les 10 prochaines années, d'une croissance annuelle de plus de 2%, soit 6 à 7 milliards d'euros d'investissements par an. La France est le troisième marché mondial de ce point de vue. Et pourtant l'emploi n'est pas en progression et les stratégies des grands groupes, comme Alstom, restent enfermées dans une logique dogmatique de la baisse des coûts, se traduisant par plus de délocalisation principalement au Kazakhstan, en Algérie où en Russie.

Le discours actuel des directions porte sur le fameux «re-centrage sur le cœur de métier» autour des activités les plus rentables, comme la conception, l'intégration et la maintenance.

Pour les centres de maintenance de la SNCF et de la RATP, le constat est le même :

- Baisse des effectifs, réduction des moyens, dégradation des conditions de travail et de l'efficacité du service public.

Aujourd'hui, la filière regroupe 21 000 emplois dans les études, la production, 24 000 dans la maintenance et réparation, et près de 37 000 dans les infrastructures.

Chaque témoignage porte sur ce à quoi les salariés sont confrontés, c'est-à-dire des logiques de rentabilité financière se traduisent par une aggravation de leurs conditions de travail et une précarité de l'emploi, par beaucoup d'intérimaires dans les lieux de production.

Alstom, comme Bombardier sous-traitent plus de 70% de leur activité, avec une mise en concurrence accrue entre les sites en France, en Europe et dans le monde.

L'enjeu du fret en France a été fortement mis en avant pour en faire une bataille urgente que doit porter la CGT

La mise en concurrence des centres de maintenance de la SNCF et de la RATP, avec les stratégies des constructeurs de s'accaparer cette activité à travers les contrats de vente de matériels, nécessite une convergence forte entre les syndicats CGT.

La question du financement devient importante face aux réductions des dépenses publiques de la part des Régions et de l'Etat, nourrissant entre autre, une mise en concurrence entre les régions « riches » et celles qui n'ont pas les moyens au détriment d'une réponse cohérente de l'aménagement du territoire et d'un service public efficace.

Cette première rencontre confirme le besoin d'améliorer les coopérations entre les syndicats au sein de l'ensemble de la filière industrielle que ce soit au niveau de la production, de la maintenance et des infrastructures. Faire du commun, travailler les convergences revendicatives peut résumer l'état d'esprit des participants. Il s'agit d'engager les syndicats dans une campagne pour que la filière du ferroviaire ait les moyens de son développement et puisse répondre aux défis des besoins actuels et futurs.

Il a été décidé de mettre en place un collectif commun pour coordonner et impulser, avec l'objectif d'élaborer un document argumentaire et de propositions CGT.

Dans un premier temps il a été retenu de tenir des rencontres régionales en priorité le Nord Pas de Calais et l'Ile de France.

Le besoin de faire un état des lieux des entreprises sur la présence de la CGT sera la priorité dans toute la filière, en particulier ceux des entreprises sous-traitantes cela est retenu comme la première tâche du collectif.



LA MACIF VOUS ASSURE, LE SAVIEZ-VOUS ?

Adhérez, militez : vous êtes protégés !

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais, c'est un engagement de tous les instants. C'est pourquoi, quand vous choisissez de défendre les intérêts des salariés, nous sommes à vos côtés pour soutenir et sécuriser votre action militante.

Les Organisations syndicales font confiance à la Macif depuis près de 30 ans pour assurer l'activité syndicale de leurs adhérents et militants. Pourquoi pas vous ?

Quelle que soit votre mission, des contrats existent pour faciliter votre engagement militant.
Contactez-nous : partenariat@macif.fr

Document non contractuel. Garanties proposées sous réserve des exclusions mentionnées aux contrats.
MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRÉS ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue Pied de Fond - 79037 Niort cedex 9.



**LA SOLIDARITÉ
EST UNE FORCE**